



**Rapport sur l'exercice des droits de vote 2023 de KIPLINK FINANCE aux assemblées générales des entreprises dont elle détient des parts.**

La société KIPLINK FINANCE détient des actifs gérés via des fonds communs de placements lui donnant accès à un droit de vote lors de l'assemblée générale de cent quarante-cinq (145) sociétés. La société KIPLINK FINANCE a exercé son droit de vote quarante-cinq (44) fois lors de l'année 2023.

La société KIPLINK FINANCE a pu respecter les principes à suivre dans le cadre de l'exercice de son droit de vote aux assemblées générales qu'elle s'était imposée dans son document « politique de vote ».

Aucune situation de conflits d'intérêts n'est apparue et KIPLINK FINANCE n'a donc pas eu à traiter ce type de cas.

Fait le 25/06/2024